



# LA CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES



## L'AMBITION

---

Pour les CCI du Grand Est, l'appui à la création-reprise et transmission d'entreprises relève d'une mission fondamentale. Il en va du renouvellement et de la **dynamique de développement du tissu économique** et par conséquent de la création ou du **maintien de l'activité et de l'emploi**. La CCI territoriale est un acteur majeur de l'accompagnement des entreprises.

Les CCI se trouvent face à plusieurs défis à relever :

- Poursuivre leurs actions pour augmenter le nombre de créations/reprises de qualité,
- Améliorer et augmenter la pérennité des jeunes entreprises,
- Augmenter le nombre d'entreprises à transmettre,
- Favoriser des transmissions d'entreprises mieux préparées,
- Poser la reprise d'entreprise de qualité comme une véritable alternative à la création ex nihilo.

Les CCI du Grand Est se mobilisent dans le respect d'une gouvernance au niveau de chaque CCI Territoriale et mettent en œuvre les actions en mutualisant leurs moyens et méthodes pour atteindre les objectifs. Elles proposent à la Région Grand Est de convenir d'un partenariat qui permette de mobiliser des moyens à la hauteur de ces ambitions stratégiques pour notre Région et de mettre en œuvre des axes stratégiques sur trois volets :

La création d'entreprise / La reprise d'entreprise / La transmission d'entreprise

## 1) LA CRÉATION D'ENTREPRISES



### LES ENJEUX

---

Les études récentes démontrent que les PME créent plus d'emplois que les grandes firmes du CAC 40. Les TPE ou les startups sont particulièrement efficaces. Un porteur de projet accompagné en amont de la création de son entreprise jusqu'à la validation de son business plan a deux fois plus de probabilité de pérenniser son entreprise : le taux de pérennité passe alors de 62 % en moyenne en Grand Est à plus de 80 %. Un accompagnement efficace sous forme de parcours avec des étapes clés est donc primordial dans la réussite du projet de création. Les CCI ont la capacité de rassembler les différents acteurs du développement économique autour de la création d'entreprise.



### LES ACTIONS

---

#### Faciliter et augmenter l'accès au conseil des porteurs de projet

1. Proposer à tous les créateurs/repreneurs de la Région Grand Est une offre homogène et identique sur tous les territoires, laquelle respecte un référentiel qualité commun, exigeant et reconnu.
2. Rendre accessible et fluide via le numérique des outils dynamiques et interactifs d'accompagnement et de montage de business plan.

3. Déployer une offre spécifique d'accompagnement des porteurs de projet à dominante numérique qui peuvent relever de la French Tech.
4. Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes, déployer une offre spécifique qui vise à susciter l'envie d'entreprendre et à valoriser le rôle de l'entreprise et de son dirigeant dans la société.
5. Organiser sur l'ensemble des territoires, un salon de la création / reprise / transmission sur une même période (durant la Global Entrepreneurship Week) en fédérant l'ensemble des acteurs de la création/reprise.

### **Simplifier les formalités des créateurs/repreneurs et dirigeants d'entreprise**

Au-delà de la mission régalienne qui incombe aux CCI du Grand Est, les CCI se mobilisent pour maintenir un accompagnement de qualité, voire créer de nouveaux services qui simplifieront davantage la réalisation des formalités à toutes les étapes de la vie d'une entreprise.

### **Proposer un suivi post-crédation à plus de jeunes entreprises**

Mobiliser plus de moyens ayant un impact sur la pérennité et la performance des jeunes entreprises de nos territoires permettra :

1. d'augmenter le nombre de suivi post-crédation d'entreprises afin de poser le plus rapidement possible un diagnostic général des facteurs de vulnérabilité internes et externes.
2. De proposer des axes d'ajustement à plus d'entrepreneur inexpérimenté et éviter l'isolement.

## **2) LA REPRISE D'ENTREPRISES**



### **LES ENJEUX**

---

La création d'entreprise constitue sans aucun doute, un enjeu majeur pour notre économie, pour autant **la reprise d'entreprise propose également de nombreux atouts.**

Reprendre une entreprise, c'est :

- bénéficier d'une clientèle existante, d'un carnet de commande et d'un chiffre d'affaires potentiellement réalisable.
- acquérir immédiatement un outil de production opérationnel grâce notamment au savoir-faire des salariés de l'entreprise.

Pour l'économie régionale, reprendre une entreprise permet de maintenir l'activité économique ainsi que les emplois et voire de les développer.



### **LES ACTIONS**

---

La reprise est une priorité et les CCI proposent les actions suivantes afin de sensibiliser les porteurs de projet à la reprise d'entreprise et augmenter le nombre de reprises.

#### **1/ Déployer sur toute la Région Grand EST le Réseau Reprendre & Transmettre**

Le Réseau Reprendre & Transmettre a été fondé en 2015 au niveau national et regroupe les organismes suivants CCI, APCE, CMA, BPI France, Conseil National des Barreaux, Conseil Supérieur du Notariat, Ordre des Experts-Comptables. Sa mission est de fédérer les moyens et agir ensemble pour favoriser la reprise-transmission d'entreprise. Les CCI proposent de décliner ce réseau au niveau Grand Est et d'en assurer le pilotage et la coordination. Des actions d'information et de sensibilisation à la reprise d'entreprise (conférence, atelier...) en partenariat avec les membres du réseau seront ainsi mises en œuvre.

## **2/ Créer un réseau de repreneurs de PME sur le Grand EST**

La création d'un réseau de repreneurs dédié à la PME, permettra de mutualiser la connaissance des offres de cession de PME qui reste très confidentielle et également de partager des informations et expériences. Ce réseau peut prendre la forme de clubs repreneurs par territoire, connectés entre eux.

## **3/ Centraliser les offres de cession d'entreprise**

Les CCI proposent de regrouper sur un outil de mise en relation unique toutes les offres de cession d'entreprise du Grand Est afin de faciliter l'accès au marché de la transmission pour les repreneurs.

## **4/ Développer le parrainage des repreneurs**

La période post reprise constitue toujours une période délicate pour le repreneur qui devra prendre place aux commandes de l'entreprise. En proposant aux repreneurs un dispositif de parrainage par des chefs d'entreprise expérimentés, les chances de succès augmentent indéniablement. Ce parrainage qui complètera les actions de suivi des CCI, favorisera la pérennité des entreprises reprises.

## **5/ Développer la communication relative au dispositif ARDAN**

Les CCI proposent de développer la communication autour d'outils existants tel que le dispositif ARDAN permettant une prise en charge du repreneur et de l'étendre sur tous les territoires du périmètre Grand Est.

# **3) LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES**



## **LES ENJEUX**

---

La cession d'entreprise constitue un enjeu important d'équilibre des territoires. En effet, ce sont les entreprises, les artisans et les commerces qui font la vie des petites villes et des bourgs. Des entreprises qui disparaissent sont souvent le prélude à la désertification et à des pertes d'emplois.

Selon des enquêtes BPCE, près de 200 000 TPE/PME susceptibles d'être transmises en raison de l'âge avancé de leur dirigeant pourraient contribuer au maintien de 750 000 emplois et que des cessions-reprises organisées de manière précoce et bien menées pourraient permettre de créer 150 000 emplois supplémentaires.

En Région Grand Est, 85% des entreprises composant le tissu économique comptent moins de 5 salariés. Ce segment correspond au cœur d'activité des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Accompagner une cession d'entreprise est aussi un enjeu de dynamique économique et de maintien des savoirs faire. Car un dirigeant, dans ses dernières années d'activité, a tendance à se montrer prudent et à moins investir. À l'inverse d'un jeune repreneur qui n'hésite pas à parier sur l'avenir, comportement qui aura des répercussions sur tout son environnement.

Selon une enquête, un cédant sur deux se sent mal informé et 90 % estiment qu'il est important d'être accompagné pour lever les obstacles liés à la transmission d'entreprise.



### 1. Repérer les cédants potentiels

- A partir de messages positifs de nature à faire changer le regard de la transmission et combattre les idées reçues, communiquer vers une cible de cédants potentiels en fonction de l'âge des dirigeants.  
Message : montrer la cession comme une étape du cycle de vie d'une entreprise et de déconnecter transmission et retraite. Ceci dans le but d'inciter les cédants à maintenir l'investissement et la production pour maintenir une entreprise « belle » à la vente.
- Cibler précocement, bien avant l'âge de la retraite, les cédants potentiels. En effet, c'est souvent la contrainte de l'âge qui conduit le chef d'entreprise à céder son entreprise.

### 2. Sensibiliser les chefs d'entreprises cédants pour avoir plus de dirigeants volontaires et qui s'engagent

- A partir d'une démarche proactive, aller rencontrer tous les chefs d'entreprises potentiellement en âge de céder leur entreprise pour :
  - Les sensibiliser aux risques d'une cession mal préparée,
  - Engager une réflexion de cession.
- Diagnostiquer les points forts et les points faibles de l'entreprise (outil CCIMAP des CCI) et proposer un plan d'actions.
- Leur faire prendre conscience de l'urgence de la démarche.

### 3. Organiser des réunions d'information présentant les besoins essentiels des cédants

- Réunions comprenant un socle commun, avec à minima :
- L'information sur la réglementation en vigueur et les procédures de cession adaptées à leur entreprise,
  - L'aide à l'évaluation de la valeur de leur entreprise,
  - La connaissance des obligations fiscales et des mesures de défiscalisation,
  - L'organisation de mise en relation avec des repreneurs potentiels.

### 4. Mettre en place des actions collectives d'accompagnement personnalisé des cédants

Proposer une action sur l'ensemble du territoire à destination des cédants comprenant un diagnostic, une évaluation, des préconisations, un suivi personnalisé à la cession avec diffusion de l'offre, mise en relation avec des repreneurs.